

Nouvelles substances psychoactives en Suisse – rapport de situation

Focus sur les opioïdes synthétiques très puissants :
notifications, alertes, évaluation des risques et
mesures

—
Rapport de situation 2025



Infodrog

Infodrog est la centrale nationale de coordination des addictions créée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur la base de la loi sur les stupéfiants. Sur mandat de l'OFSP, elle s'engage pour la mise en œuvre des quatre piliers de la politique en matière d'addictions. Grâce aux échanges et à la collaboration avec différents groupes d'intérêt, Infodrog encourage la diversité, l'accessibilité, la perméabilité, la coordination et la qualité des différentes offres de prévention, de conseil, de thérapie et de réduction des risques. Elle soutient les experts, les services spécialisés, les autorités et les institutions dans leurs activités avec les personnes rencontrant des problèmes d'addiction, de manière ciblée et adaptée à leurs besoins, en leur fournissant une documentation et des informations de qualité étayées scientifiquement.

Impressum

Éditeur

Infodrog
Centrale nationale de coordination des addictions
CH-3007 Berne
+41(0)31 376 04 01
office@infodrog.ch
www.infodrog.ch

Auteur

Marc Marthaler, Infodrog

Lectorat

Franziska Eckmann, Infodrog
Alwin Bachmann, Infodrog

Source de l'image de la page de garde

Saferparty.ch

Traduction

Anahi Lozano

Table des matières

L'essentiel en bref	3
1 Introduction.....	5
2 Groupes d'expert·e·s.....	6
2.1 Groupes d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques »	6
2.2 Groupes d'expert·e·s « Analyses des opioïdes synthétiques »	6
3 Infodrog en tant que centrale de coordination et instance d'annonce.....	7
4 Notifications d'opioïdes synthétiques en Europe	7
5 Notifications et alertes en Suisse	10
5.1 Notifications du groupe d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques ».....	10
5.2 Alertes sur des opioïdes synthétiques (outil en ligne d'alertes sur les substances).....	11
5.3 Chronologie de l'apparition des opioïdes de synthèse en Suisse	12
5.4 Alertes sur les nouvelles substances – accent mis sur les NPS.....	13
6 Évaluation des risques	14
7 Notifications des services d'urgence	16
8 Décès en lien avec les opioïdes synthétiques en Suisse	17
9 Mesures et recommandations en rapport avec les opioïdes synthétiques très puissants.....	17
9.1 État de la mise en œuvre de mesures dans les villes et les cantons	17
9.2 Autres mesures et publications	21
10 Résumé et perspective.....	22
11 Annexes	25
Annexe 1 : Notifications et alertes pour les opioïdes synthétiques.....	25
Annexe 2 : Membres du groupe d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques »	29
Annexe 3 : Membres du groupe d'expert·e·s « Analyses des opioïdes synthétiques ».....	30
Annexe 4 : Catégories d'alerte l'outil en ligne d'alertes sur les substances.....	30
Annexe 5 : Fiches d'information	31
12 Liste des abréviations.....	32

L'essentiel en bref

Mandat et rôle d'Infodrog

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Infodrog assure des tâches centrales dans le domaine des opioïdes synthétiques très puissants et des nouvelles substances psychoactives (NPS). Font partie de ces tâches :

- **la coordination des groupes d'expert·e·s** « Informations sur les substances et évaluation des risques » et « Analyses des opioïdes synthétiques » ;
- **la gestion de l'outil en ligne d'alertes sur les substances** ;
- la fonction **d'instance d'annonce nationale** pour l'apparition d'opioïdes synthétiques.

Infodrog présente à l'OFSP et au grand public une image différenciée de la situation et contribue à la surveillance et à l'évaluation des risques.

Notifications et alertes en Suisse

Depuis 2019, 23 cas d'opioïdes synthétiques ont été documentés en Suisse, dont 17 ont été annoncés par des groupes d'expert·e·s et un par l'offre de *drug checking* à Lucerne. La plupart des échantillons provenaient de personnes privées qui se les sont procurés sur le *darknet*. Une notification d'alerte a été publiée dans cinq cas, notamment pour des substances mal déclarées telles que des comprimés d'oxycodone trafiqués ou de l'héroïne présumée contenant du fentanyl.

Évaluation des risques

- Les **opioïdes synthétiques** comme les nitazènes sont très puissants et présentent un risque considérable pour la santé même en cas de déclaration correcte.
- Les **fausses déclarations de substances** comportent un risque important de surdose.
- À ce jour, il n'existe **aucune indication laissant supposer l'existence de structures de trafic organisées** en Suisse.
- Les **nouvelles substances psychoactives (NPS)**, comme les cathinones synthétiques ou les cannabinoïdes, sont également de plus en plus souvent détectées. Elles sont souvent mal déclarées et présentent un potentiel de risque élevé.

Mesures dans les villes, les cantons et la Confédération

De nombreuses villes et plusieurs cantons ont développé des plans de mesures pour anticiper une éventuelle expansion des opioïdes synthétiques :

- **Zurich** : développement de *drug checking*, introduction d'un monitorage de substances numériquement assisté, journées d'action pour la distribution de naloxone à emporter et sensibilisation des professionnel·le·s et des consommateur·rice·s.
- **Bâle-Ville** : intervention précoce grâce à des systèmes de signalement, analyse des eaux usées et formations pour les professionnel·le·s.
- **Genève** : plan en trois étapes (prévention, alerte, crise) avec coordination intersectorielle.
- **Fribourg** : introduction de naloxone dans les espaces de consommation.
- **Vaud** : sensibilisation par des organes de coordination.

L'OFSP a renforcé l'échange avec les cantons et les villes, observe la situation en étroite collaboration avec Infodrog et les cantons, et adapte ses activités au développement épidémiologique.

Estimation de la situation

La Suisse n'est actuellement pas confrontée de manière aiguë à une **crise liée aux opioïdes synthétiques très puissants**. Les cas documentés indiquent des occurrences isolées, généralement liées à la consommation personnelle. Cependant, compte tenu des évolutions dans les pays voisins et de la dynamique du marché mondial, il est essentiel de se préparer de manière préventive.

Prochaines étapes conseillées :

- développer des espaces de consommation sécurisés et des programmes de naloxone ;
- renforcer la communication sur les risques ;
- continuer de développer le monitorage et évaluer régulièrement les mesures ;
- coordonner Confédération, cantons, villes et institutions spécialisées pour garantir une capacité de réaction rapide.

1 Introduction

Dans le cadre du postulat de Paul Rechsteiner « Avenir de la politique suisse en matière de drogue » (17.4076), la Confédération s’engage à lancer des activités pilotes pour améliorer le monitorage dans le domaine de la consommation de drogues récréatives ainsi que la détection précoce des risques liés aux substances¹. Ce rapport s’inscrit directement dans les prescriptions de la Confédération visant à améliorer l’observation du marché des stupéfiants et à affiner l’évaluation des risques liés aux substances.

Infodrog, la Centrale nationale de coordination des addictions créée par l’Office fédéral de la santé publique (OFSP), s’est vu confier diverses tâches concernant les opioïdes synthétiques très puissants ainsi que d’autres nouvelles substances psychoactives (NPS). Font partie de ces tâches :

- la direction et la coordination du groupe d’expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques » ;
- la coordination des laboratoires suisses dans le domaine de l’analyse des opioïdes synthétiques ;
- ainsi que la fonction d’instance d’annonce pour l’apparition d’opioïdes synthétiques, sur la base des notifications du groupe d’expert·e·s mentionné.

À travers ces tâches, Infodrog fournit une contribution essentielle à l’observation et à l’évaluation systématiques de la diffusion des opioïdes synthétiques en Suisse.

Un autre volet du mandat est l’élaboration du présent rapport de synthèse, avec un accent mis sur les opioïdes synthétiques. Les notifications des groupes d’expert·e·s et les résultats d’analyse des offres de *drug checking* en Suisse ont servi de base pour le rapport. Grâce au large réseau d’Infodrog composé d’institutions spécialisées, l’OFSP ainsi que le public reçoivent un état des lieux différencié et actuel.

La méthodologie du rapport se fonde sur une combinaison de :

- notifications et évaluations professionnelles des groupes d’expert·e·s ;
- analyse de l’outil en ligne d’alertes sur les substances ;
- informations et publications des services spécialisés nationaux et internationaux, en particulier de l’Agence de l’Union européenne sur les drogues (EUDA).

Le contenu du présent rapport présente notamment les évolutions du marché des stupéfiants, les évaluations des expert·e·s concernant les nouvelles substances, les alertes de substances et les connaissances issues des offres de *drug checking*. Une attention particulière est accordée à la situation en Suisse concernant les opioïdes synthétiques très puissants, tels que le fentanyl et les dérivés de nitazène, qui s’appuie sur les notifications du groupe d’expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques » et sur les alertes des offres de *drug checking*.

Les décès en relation avec les opioïdes synthétiques documentés dans des articles scientifiques sont également rassemblés. Des stratégies permettant de se préparer à une éventuelle crise des opioïdes sont présentées sur la base des rapports des pays européens et des informations dont dispose la Suisse.

¹ Avenir de la politique suisse en matière de drogue Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 17.4076, Rechsteiner Paul, 12 décembre 2017

<https://www.parlement.ch/centers/eparl/curia/2017/20174076/Bericht%20BR%20F.pdf> (consulté le 2 septembre 2025)

2 Groupes d'expert·e·s

2.1 Groupes d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques »

Le groupe d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques » a été convoqué à la fin 2023 à l'initiative d'Infodrog. L'objectif du groupe d'expert·e·s est d'entretenir un échange interdisciplinaire formalisé sur les dangers liés aux substances et l'évaluation des risques. La principale tâche du groupe d'expert·e·s consiste à formuler une évaluation professionnelle des évolutions relatives aux nouvelles substances psychoactives, y compris aux opioïdes synthétiques, ainsi qu'aux dangers qui en découlent pour la santé publique. Une plateforme d'évaluation de la situation en Suisse a ainsi été créée pour échanger sur les substances nouvellement apparues, les tendances actuelles de consommation ou les phénomènes émergents, ainsi que sur les dangers pour les consommateur·rice·s. La perspective de santé publique se trouve au cœur des activités et des discussions du groupe.

Les membres de ce groupe viennent des domaines de la réduction des risques, de la toxicologie clinique et de la médecine légale. Y sont représentés des professionnel·le·s de l'Institut médico-légal de Zurich (FOR), de la médecine légale, du laboratoire de contrôle pharmaceutique du canton de Berne, de Tox Info Suisse, des offres de *drug checking*, des espaces de consommation sécurisés ainsi que des instituts de médecine d'urgence. Le groupe est complété par une experte en communication des risques de l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich.

Le groupe se réunit au moins une fois par année. En cas d'évolution aiguë, des réunions supplémentaires peuvent être organisées et, le cas échéant, des évaluations supplémentaires de la situation peuvent être établies en complément du rapport annuel. Le présent rapport a été élaboré avec le soutien des expert·e·s et validé par les représentant·e·s du groupe.

2.2 Groupes d'expert·e·s « Analyses des opioïdes synthétiques »

En raison des défis spécifiques que cela représente, Infodrog assure depuis 2025 la coordination dans le domaine de l'analyse des opioïdes synthétiques entre différents laboratoires en Suisse. Il a été constaté que les laboratoires suisses étaient jusqu'à présent peu connectés et qu'un échange concernant les opioïdes synthétiques était essentiel. Infodrog coordonne le groupe d'expert·e·s « Analyses des opioïdes synthétiques », composé de représentant·e·s de laboratoires réalisant des analyses de substances dans le cadre du *drug checking*, ainsi que des responsables des offres de *drug checking* en Suisse (cf. annexe 3).

Le groupe se concentre sur l'échange de méthodes et d'expériences dans le domaine de l'analyse d'opioïdes synthétiques et sur les coopérations possibles. L'identification de substances très puissantes est extrêmement complexe ; il est donc essentiel de disposer de limites de détection aussi basses que possible. L'échange entre les laboratoires vise plusieurs objectifs : d'une part celui-ci doit encourager les méthodes de mesure analytiques, d'autre part les limites de quantification et de qualification sont discutées. Des substances de référence sont en outre partagées dans la mesure des possibilités des laboratoires participants. Le groupe discute également de stratégies permettant d'identifier facilement des opioïdes synthétiques (p. ex. des tests rapides). Cela peut contribuer de manière importante à la connaissance des opioïdes synthétiques disponibles sur le marché. En 2025, le groupe s'est déjà réuni à trois reprises.

3 Infodrog en tant que centrale de coordination et instance d'annonce

Organisation et coordination des groupes d'expert·e·s

Infodrog est responsable de coordonner, d'organiser et d'informer les différents groupes d'expert·e·s et de travail. Les deux groupes d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques » et « Analyses des opioïdes synthétiques » reflètent de manière exhaustive le domaine spécialisé en Suisse des différentes sources sur les substances psychoactives et fournissent des informations pour la rédaction du présent rapport. Infodrog fournit également différentes fiches d'informations pour les professionnel·le·s. Il est toutefois également essentiel qu'Infodrog travaille en réseau avec différents groupes spécialisés, instances et expert·e·s du domaine, en particulier avec les offres dans le domaine de la réduction des risques, les centres d'accueil bas seuil, ainsi que les offres de *drug checking*, avec lesquelles un échange régulier a lieu concernant toutes les évolutions pertinentes dans le domaine des substances et de leur consommation.

Gestion de l'outil en ligne d'alertes sur les substances

Par ailleurs, Infodrog gère l'outil en ligne d'alertes sur les substances, sur lequel sont publiées en allemand, en français et en italien chaque semaine des alertes actualisées et des informations sur les substances inattendues et dangereuses ou encore les produits de coupe. Les alertes proviennent des offres de *drug checking* en Suisse. Cette collaboration avec des partenaires de terrain est une source importante d'évaluations techniques des risques liés aux échantillons de substances testés dans le cadre de *drug checking*.

Instance d'annonce pour les substances nouvellement apparues

Depuis cette année, Infodrog reprend la fonction d'instance d'annonce nationale pour l'apparition d'opioïdes synthétiques. Dès que des saisies ou des incidents liés à de nouvelles substances très puissantes et dangereuses pour la santé sont signalés – jusqu'à présent principalement des opioïdes synthétiques – le groupe d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques » établit les notifications correspondantes. Ces dernières sont traitées par Infodrog et rapidement transmises à l'ensemble des groupes d'expert·e·s et à l'OFSP.

Les notifications et les alertes d'opioïdes synthétiques publiées sur l'outil en ligne d'alertes sur les substances font partie intégrante du présent rapport annuel et contribuent à la documentation et à l'évaluation systématiques de la situation actuelle.

4 Notifications d'opioïdes synthétiques en Europe

L'Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA) signale que depuis 2019, les nitazènes, qui constituent un groupe distinct au sein de la classe des opioïdes synthétiques, ont été de plus en plus souvent découverts et saisis dans 20 pays européens. En 2023, l'Estonie, la Lettonie, la France, l'Irlande et l'Angleterre ont fait état d'une augmentation de surdoses aux nitazènes. Rien qu'en 2023, six opioïdes synthétiques sur sept nouvellement découverts en Europe appartenaient au groupe des nitazènes. Tout

porte à croire que les problèmes en lien avec les opioïdes synthétiques très puissants augmentent en Europe.^{2 3 4}

Dans ce contexte, il convient de mentionner l'interdiction de la culture du pavot à opium imposée en 2022 en Afghanistan par le régime des talibans, qui a entraîné une baisse de 95 % de la production d'opium.⁵ En 2024, l'interdiction a été maintenue pour la deuxième année consécutive, ce qui a entraîné une hausse des prix de l'opium.⁶ Selon les chiffres de l'ONU, l'Afghanistan détient un quasi-monopole sur la culture de l'opium, avec environ 80 à 90 % du volume mondial. Bien qu'il soit encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives, cela pourrait entraîner une diminution de l'offre d'héroïne en Europe. Si cela devait se produire, on peut craindre que de nouveaux opioïdes synthétiques fassent partie des substances de substitution à l'héroïne.^{7 8}

Allemagne

Début décembre 2024, des tests rapides effectués dans l'espace de consommation sécurisé de Brême ont révélé la présence d'héroïne coupée aux **nitazènes** dans six échantillons.⁹

Entre mai 2024 et février 2025, au moins huit décès et intoxications graves liés aux opioïdes synthétiques, en particulier les **dérivés des nitazènes**, ont été constatés en Bavière.¹⁰

En septembre 2025, une alerte a été publiée à Fribourg-en-Brisgau concernant des comprimés mal déclarés qui, au lieu d'un précurseur de benzodiazépine, contenaient de la **cyclorphine**, un opioïde synthétique très puissant.¹¹

En 2025, une notification d'alerte a été publiée après que des cas d'intoxications graves, dus à l'ingestion probablement involontaire d'opioïdes synthétiques très puissants de la famille des nitazènes, se sont multipliés dans toute l'Europe. La notification concernait l'apparition de ce type de substances sur des buvards de type LSD. Plus précisément, les opioïdes synthétiques **cyclorphine**, **métonitazépine** et **N-déséthylisotonitazène** ont été détectés sur des buvards en papier.¹²

² <https://globalinitiative.net/analysis/the-looming-threat-of-synthetic-opioids-in-europe/#:~:text=The%20EUDA%20reports%20that%202020,emerging%20on%20European%20drug%20markets>. (Consulté le 2 septembre 2025)

³ <https://www.unodc.org/LSS/Announcement/Details/b47cf39e-f557-4001-98a8-536af5673e9e> (consulté le 14 octobre 2025)

⁴ https://www.euda.europa.eu/publications/edr/trends-developments/2017/html/situation/synthetic-opioids_en (consulté le 2 septembre 2025)

⁵ https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan/Afghanistan_opium_survey_2023.pdf (consulté le 2 septembre 2025)

⁶ https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan/Afghanistan_Drug_Insights_V1.pdf (consulté le 2 septembre 2025)

⁷ https://www.euda.europa.eu/publications/european-drug-report/2024/new-psychoactive-substances_en (consulté le 2 septembre 2025)

⁸ https://www.euda.europa.eu/system/files/documents/2025-05/understanding-the-impact-of-the-taliban-drug-ban_manuscript_rev2.pdf (consulté le 17 novembre 2025)

⁹ Communiqué de presse du Ministère de la Santé de Brême :

<https://www.senatspressestelle.bremen.de/pressemitteilungen/gesundheitsamt-bremen-warnt-vor-gestrecktem-heroin-460640?asl=bremen02.c.732.de> (consulté le 2 septembre 2025)

¹⁰ [Notification d'alerte du BAS :Opioïdes synthétiques en Bavière \(en allemand\)](#) (consulté le 2 septembre 2025)

¹¹ <https://www.uniklinik-freiburg.de/presse/pressemitteilungen/detailansicht/5145-warnung-vor-falsch-deklarierten-tabletten-lebensbedrohliche-vergiftungen-moeglich.html> (consulté le 14 octobre 2025)

¹² [Warnung-Nitazenblotter.pdf](#) (consulté le 14 octobre 2025)

Slovénie

Un échantillon d'héroïne analysé à Ljubljana contenait **3,4 % de fentanyl**, 27 % de caféine ainsi que 61 % de paracétamol. Pour une dose d'héroïne de 100 milligrammes, cela correspond à 3,4 milligrammes de fentanyl, 70 fois une dose habituelle d'héroïne. Même chez les consommateur·rice·s qui présentent une tolérance aux opioïdes, il existe un risque considérable de surdose mortelle.¹³

Pays-Bas

Le 18 mars 2025, l'institut Trimbos a publié une alerte concernant des comprimés d'oxycodone contrefaits qui contenaient de l'opioïde synthétique **Isotonitazepyne**. Un décès lié à ces comprimés est survenu aux Pays-Bas en mars 2025.¹⁴ L'analyse du comprimé a été effectuée par le *Netherlands Forensic Institute* (NFI).

France

En 2017 déjà, le potentiel premier cas d'intoxication par un opioïde synthétique a été documenté en France. Il s'agissait de l'opioïde synthétique **U-47700**.¹⁵

L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) signale également l'apparition de nitazènes en France dans les rapports du Système national d'identification des toxiques et des substances (SINTES) : dans un cas en 2021, l'opioïde synthétique **étonitazepyne** a été détecté dans un échantillon d'héroïne présumé¹⁶ et en 2022, du **métonitazène** a été détecté dans un autre échantillon.¹⁷

L'Agence nationale de sécurité du médicament en France (ANSM) a lancé à la mi-juin 2024 une alerte sur la circulation des nitazènes en France à la suite de deux décès liés à des **dérivés du benzimidazole**.¹⁸

Estonie

Selon les données de l'ONU, le nombre de décès en Estonie à cause d'une surdose de nitazènes a augmenté ces dernières années. En 2024, la consommation de nitazènes a engendré la mort de 42 personnes en Estonie.^{19 20}

¹³ [Le fentanyl est vendu comme de l'héroïne près de Ljubljana - DrogArt](#) (consulté le 2 septembre 2025)

¹⁴ <https://www.trimbos.nl/actueel/nieuws/waarschuwing-namaak-oxycodonpillen-met-het-levensgevaarlijke-isotonitazepyne-in-omloop#:~:text=Waarschuwing%3A%20Namaak%20Doxycodonpillen%20met%20het%20levensgevaarlijke%20isotonitazepyne%20in%20mloop,-18%20maart%202025&text=Afgelopen%20vrijdag%20is%20er%20in,aangekocht%20als%20pijnmedicatie%20zonder%20doktersrecept.> (consulté le 2 septembre 2025)

¹⁵ Bui, T. V., Batisse, A., Marillier, M., Bourgogne, E., Djezzar, S., & Megarbane, B. (2017). L'arrivée des opioïdes de synthèse en France, un signal d'addictovigilance à surveiller : illustration par un cas clinique. *Toxicologie Analytique et Clinique*, 29(2), S60-S61. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S2352007817301129> (consulté le 2 septembre 2025)

¹⁶ [field_media_document-3312-doc_num--expnun_id-33082-.pdf](#), p. 9. (consulté le 2 septembre 2025)

¹⁷ Savignat, V., Guillou, M., Cherki, S., Philippe, V., & Leboisselier, R. (2022). Nouvelle classe émergente à risques: les «nitazènes»: à propos du 1er cas national d'addictovigilance. *Therapies*, 77(6), 781. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0040595722002219> (consulté le 2 septembre 2025)

¹⁸ <https://www.europe1.fr/sante/alerte-en-france-sur-de-nouveaux-opioides-de-synthese-particulierement-dangereux-les-nitazenes-4257114> (consulté le 2 septembre 2025)

¹⁹ ['We are pioneers, in a bad way': Nitazenes triple Estonian drug overdose deaths | News | ERR](#) (consulté le 14 octobre 2025)

²⁰ Abel-Olli, K., Tönnisson, M., Rausberg, P., Riikoja, A., Barndök, T., Oja, M., ... & Uusküla, A. (2025). The nitazene epidemic in Estonia: a first report. *European Journal of Public Health*, ckaf160. [The nitazene epidemic in Estonia: a first report](#) (consulté le 14 octobre 2025)

Grande-Bretagne

Selon les statistiques officielles, un total de 247 décès en lien avec les nitazènes a été enregistré en Grande-Bretagne entre 2023 et 2024 (52 cas en 2023 et 195 cas en 2024).^{21 22 23}

Irlande

À Dublin, en 2023, de l'héroïne coupée aux nitazènes a provoqué en très peu de temps 57 surdoses, dont la majorité a été recensée en l'espace de quatre jours.^{24 25}

5 Notifications et alertes en Suisse

En Suisse, 23 cas de saisies ou de détections d'opioïdes synthétiques ont été documentés depuis 2019 (cf. chapitres 5.1 et 5.2). L'utilisation de produits de coupe constitue un danger particulier ; par exemple lorsque des opiacés comme l'héroïne sont coupés avec des opioïdes synthétiques. Dans ce genre de cas, les consommateur·rice·s ne savent pas qu'ils/elles prennent des opioïdes très puissants et le risque de surdose est donc très élevé. Comme la présence d'opioïdes synthétiques se rapproche géographiquement de la Suisse, il est important d'observer les évolutions sur le marché des stupéfiants et d'anticiper les développements problématiques pour les consommateur·rice·s et pour la santé publique. Plusieurs villes et cantons en Suisse ont par conséquent commencé à élaborer des plans de mesures pour faire face à une éventuelle propagation des opioïdes synthétiques en Suisse (cf. chapitre 9.1).

Sur le plan national, Infodrog a pris, sur mandat de l'OFSP, différentes mesures non seulement pour observer et estimer la situation en lien avec les opioïdes synthétiques et les nouvelles substances psychoactives (NPS), mais également pour la reconnaître suffisamment tôt et en informer les acteurs concernés. Cela comprend entre autres la mise en place et la coordination de groupes d'expert·e·s spécifiques, l'enregistrement systématique des notifications d'alertes et la mise à disposition d'informations, notamment sous la forme du présent rapport.

Les mesures sont adaptées à la situation actuelle. Cela concerne en particulier la fréquence des séances des groupes d'expert·e·s et de la transmission des informations. Si la situation venait à s'aggraver, ces mesures pourraient être rapidement renforcées et adaptées.

5.1 Notifications du groupe d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques »

Depuis le début des activités du groupe d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques » en 2025, Infodrog a reçu 17 notifications pour des opioïdes synthétiques (cf. annexe 1). Neuf de

²¹ Office for National Statistics (ONS): *Deaths related to drug poisoning in England and Wales: 2024 registrations*.

<https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/birthsdeathsandmarriages/deaths/bulletins/deathsrelatedtodrugpoisoninginenglandandwales/2024registrations> (consulté le 18 novembre 2025)

²² ACMD advice on 2-benzyl benzimidazole and piperidine benzimidazolone opioids (accessible version) - GOV.UK (consulté le 14 octobre 2025)

²³ Holland, A., Copeland, C. S., Shorter, G. W., Connolly, D. J., Wiseman, A., Mooney, J., ... & Harris, M. (2024). Nitazenes—heralding a second wave for the UK drug-related death crisis?. *The Lancet Public Health*, 9(2), e71-e72.

Nitazenes—heralding a second wave for the UK drug-related death crisis? - The Lancet Public Health (consulté le 14 octobre 2025)

²⁴ A potent synthetic opioid was found in the heroin that caused overdoses, but what are nitazenes? (consulté le 14 octobre 2025)

²⁵ Nitazenes detected in heroin samples related to Dublin Overdose cluster (consulté le 14 octobre 2025)

ces notifications ont été faites après la formation du groupe. Huit autres cas ont été annoncés *a posteriori* sur la base de saisies déjà effectuées. Une notification supplémentaire venait de l'offre de *drug checking* à Lucerne (DILU).

La majorité des notifications a été communiquée par l'Institut médico-légal de Zurich (FOR). Tox Info Suisse et le laboratoire de contrôle pharmaceutique du canton de Berne ont enregistré chacun une notification. Dans tous les cas, il s'agissait de substances issues du groupe des dérivés des nitazènes.

Le groupe d'expert·e·s a signalé les substances suivantes :

- Deux notifications concernaient le **N-désthyl étonitazène** qui possède une puissance analgésique environ dix fois supérieure au fentanyl²⁶ et une concernait le **N,N-diméthylétonitazène**. Les trois échantillons provenaient de la même personne.
- Deux autres échantillons ont été signalés par le FOR ; pour l'un d'entre eux, il s'agissait de la substance **N-deséthylisotonitazène** et pour l'autre, de la **cyclorphine (N-propionitrile chlorphine)**.
- Le FOR a annoncé deux autres saisies ; il s'agissait à nouveau de **cyclorphine** et d'**isotonitazépine**.
- En août 2023, un échantillon qui contenait un opioïde synthétique **N-déséthyl étonitazène** a été remis à l'offre de *drug checking* de Lucerne (DILU). Il s'agissait d'une poudre beige. L'Institut de médecine légale de Bâle a publié un article scientifique sur cette substance dans le *Journal of Pharmaceutical and Biomedical Analysis*.²⁷

La personne qui a remis cet échantillon a déclaré s'être procuré la substance sur Internet pour 40 \$ le gramme. D'après les déclarations du vendeur en ligne, il s'agirait d'isotonitazène. L'identification effective en tant que N-déséthyl étonitazène révèle que la déclaration n'était pas correcte.

D'autres saisies/échantillons ont révélé les substances suivantes :

- Étonitazépine (Etonitazepyn / N-pyrrolidino-étonitazène)
- Isotonitazène
- N-pipéridino-étonitazène (Etonitazepipne)
- Métonitazène
- Fluorétonitazène
- N-pyrrolidino-étonitazène
- Flunitazène
- N-déséthylprotonitazène

5.2 Alertes sur des opioïdes synthétiques (outil en ligne d'alertes sur les substances)

Depuis août 2023, les *drug checking* de Suisse ont publié cinq alertes pour des échantillons d'opioïdes synthétiques sur [l'outil en ligne d'alertes sur les substances](#) et sur [saferparty.ch](#). Comme l'indique l'annexe 1, d'autres opioïdes synthétiques ont été identifiés dans les offres de *drug checking* en Suisse. Aucune alerte n'a toutefois été publiée à leur sujet, puisqu'il ne s'agissait pas de fausses déclarations de substances.

²⁶ https://drugchecking.community/wp-content/uploads/dlm_uploads/2024/03/2024-03_N-desethyl-etonitazene-and-protonitazepyne.pdf (consulté le 2 septembre 2025)

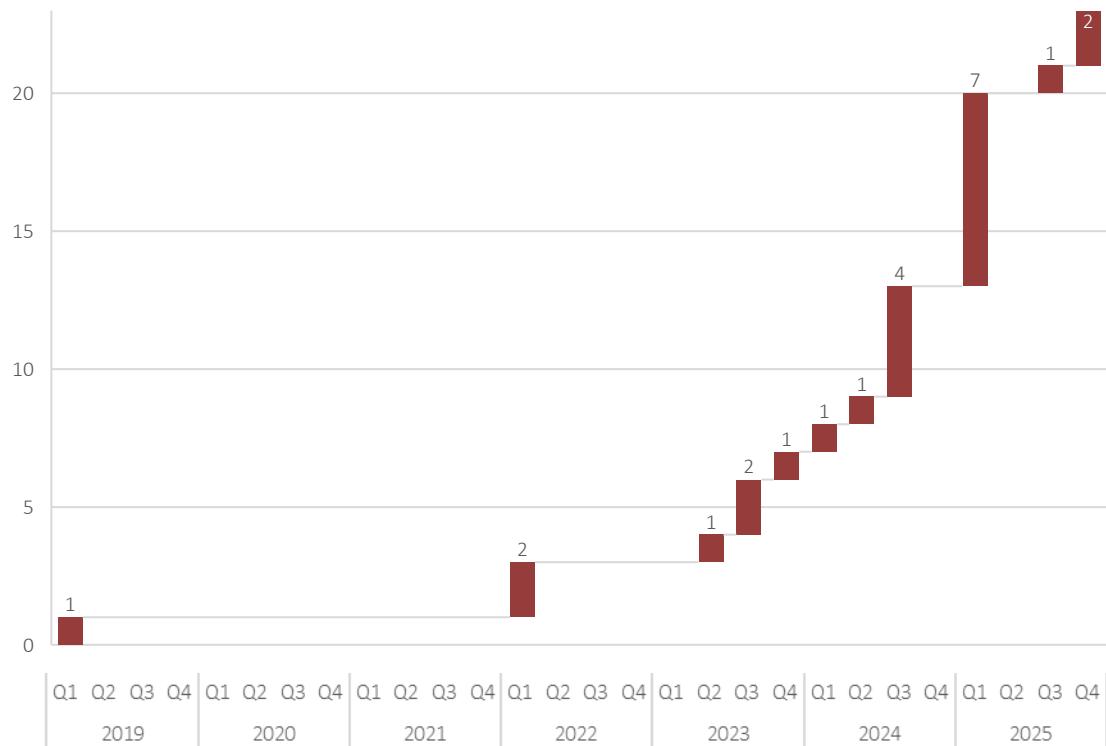
²⁷ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S073170852400493X> (consulté le 2 septembre 2025)

- Le DIBS (Drogeninfo Basel) a détecté du **fentanyl**, un opioïde synthétique, dans une poudre blanche commandée sur le *darknet* et déclarée comme étant de l'héroïne.
- Du **protonitazène** a été découvert au dib de Bienne (CONTACT Nightlife) dans une poudre blanche commandée sur le *darknet* et non déclarée, qui était jointe à la commande comme « goodie » ou « cadeau promotionnel ».
- L'Institut médico-légal de Zurich (FOR) a identifié du **N-pyrrolidino-protonitazène (protonitazépine)** dans 127 comprimés d'oxycodone trafiqués. Même si cette analyse n'a pas été effectuée dans le cadre d'un *drug checking*, une notification d'alerte concernant cette mauvaise déclaration a été diffusée sur l'outil en ligne d'alertes sur les substances ainsi que sur saferparty.ch.
- Au DIZ (Drogeninformationszentrum Zürich), on a une nouvelle fois détecté du **métonitazène** dans des comprimés d'oxycodone trafiqués ainsi que du bromazolam, une benzodiazépine jamais approuvée pour un usage chez l'humain.
- Dans un autre cas de contrefaçon d'oxycodone, le DIZ a détecté la présence de **N,N-diméthylétonitazène**. Les comprimés étaient emballés dans un blister original.

5.3 Chronologie de l'apparition des opioïdes de synthèse en Suisse²⁸

Depuis 2019, 18 échantillons contenant des opioïdes synthétiques ont été saisis et déclarés en Suisse, et cinq autres ont donné lieu à la publication d'alertes (cf. Illustration 1).

Illustration1 : Évolution temporelle de l'apparition des opioïdes de synthèse en Suisse (2019 au 4^e trimestre 2025 / par trimestre)



Même si les saisies ne sont pas très nombreuses, on constate tout de même une légère hausse, dans le temps, des identifications d'échantillons contenant des opioïdes synthétiques. L'illustration 1 met en

²⁸ État octobre 2025.

évidence une augmentation depuis fin 2024 / début 2025, partiellement attribuable à la mise en place du groupe d'expert·e·s, qui ne transmet des notifications de ce type que depuis le début de 2025.

5.4 Alertes sur les nouvelles substances – accent mis sur les NPS

Entre 2024 et mai 2025, les premières alertes concernant les substances listées ci-dessous ont été publiées sur l'outil en ligne d'alertes sur les substances et/ou ont été identifiées pour la première fois par les laboratoires concernés :

- | | | | |
|--|---|-------------------------------|----|
| • 2F-NENDCK | / | 2-Oxo-PCE²⁹ | 30 |
| Le 9 octobre 2024 au dib de Berne (analyse réalisée par le laboratoire pharmaceutique de contrôle de Berne) et le 8 avril 2025 au DIZ, les substances 2F-NENDCK ou 2-Oxo-PCE (également connues sous les noms de N-éthyldeschlorocétamine, eticyclidone et O-PCE) ont été détectées dans des échantillons déclarés comme étant de la kétamine. ³¹ Le 2-oxo-PCE (2F-NENDCK) est un anesthésique dissociatif de la classe des arylcyclohexylamines, étroitement apparenté à la deschlorocétamine et à l'étycyclidine. Le 2-oxo-PCE (2F-NENDCK) est une nouvelle substance psychoactive (NPS) et est vendu comme substitut à d'autres substances aux effets similaires, comme la kétamine ou la MXE (méthoxétamine). | | | |
| • Bupropion³² | Le 5 avril 2025, un dérivé de la cathinone, le bupropion, a été détecté dans un échantillon déclaré comme étant de la cocaïne au DIZ. Le bupropion est un médicament utilisé pour le traitement de la dépression et pour le sevrage tabagique. En dehors de l'usage médical, il est également consommé comme substitut aux stimulants comme la cocaïne ou les amphétamines. | | |
| • Dicloqualon³³ | La substance SL-164 , également connue sous le nom de dicloqualone, a été détectée pour la première fois au laboratoire de contrôle pharmaceutique du canton Berne. L'échantillon a été déclaré comme Methaqualon et remis au <i>drug checking</i> de Berne (dib). ³⁴ | | |
| • 4-AcO-MET³⁵ | et | 4-HO-MET³⁶ | |
| Entre 2024 et 2025, on a retrouvé les tryptamines 4-AcO-MET et 4-HO-MET dans différents échantillons vendus comme de la psilocybine. ³⁷ Les deux substances sont structurellement apparentées à la psilocybine et présentent des profils d'effets similaires. | | | |

²⁹ 2-fluoro-2-oxo-PCE (hydrochloride) (2-FDCNEK, 2-fluoro DCNEK, 2-fluoro NENDCK) | Cayman Chemical (consulté le 2 septembre 2025)

³⁰ 2'-Oxo-pce | C14H19NO | CID 132989542 - PubChem (consulté le 2 septembre 2025)

³¹ Warnungen / 2F-NENDCK verkauft als Ketamin / Warnungen / 2-Oxo-PCE verkauft als Ketamin (consulté le 2 septembre 2025)

³² Bupropion – Wikipédia (consulté le 2 septembre 2025)

³³ <https://de.wikipedia.org/wiki/SL-164> (consulté le 2 septembre 2025)

³⁴ Cf. l'alerte publiée sur saferparty.ch :<https://www.saferparty.ch/warnungen/dicloqualon-verkauft-als-methaqualon-300125> (consulté le 2 septembre 2025)

³⁵ 4-AcO-MET - Wikipédia (consulté le 2 septembre 2025)

³⁶ 4-HO-MET- Wikipédia (consulté le 2 septembre 2025)

³⁷ Alertes / 4-AcO-MET et 4-HO-MET vendus comme de la psilocybine / alertes / 4-HO-MET vendus comme de la psilocybine / alertes / 4-AcO-MET vendu comme de la psilocybine (en allemand ou en anglais) (consulté le 2 septembre 2025)

- **α -PHIP³⁸**

α -PHIP a été identifié à plusieurs reprises dans des échantillons de *drug checking*.³⁹ Elle appartient au groupe des cathinones et est un isomère structurel du pyrovalérone. La substance n'était soit pas déclarée, soit vendue à tort comme MDMA ou 2C-B.

- **N-isopropylbenzylamine⁴⁰**

Le 15 août 2024, le *drug checking* de Genève a détecté de la N-isopropylbenzylamine dans un échantillon vendu comme MDMA.⁴¹ La N-isopropylbenzylamine est un isomère chimique de la méthamphétamine.

- **3,4-EtMC**

Le laboratoire de contrôle pharmaceutique du canton Berne a identifié pour la première fois de la N-éthyl-N-méthylcathinone à la fin août 2025. Cette substance est une cathinone synthétique.

- **4-bromo-2,5-diméthoxyphénéthyl 4-méthylbenzènesulfonate**

Le laboratoire de contrôle pharmaceutique du canton Berne a détecté cette substance à deux reprises, à la fin mai et à la mi-juin 2025. On suppose qu'il s'agit d'un intermédiaire ou d'un précurseur utilisé dans la synthèse du 2C-B.

6 Évaluation des risques

Opioïdes synthétiques

Selon le groupe d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques », les 17 cas signalés d'opioïdes synthétiques ainsi que l'échantillon analysé par l'IRM de Bâle sur mandat du DILU semblaient destinés à la consommation personnelle par des particuliers. Dans la plupart des cas, les consommateur·rice·s savaient très certainement qu'il s'agissait de nitazènes, même si ce n'est pas clair s'ils/elles connaissaient également la nature exacte de la substance, car les récipients n'étaient pas étiquetés. L'échantillon analysé en août 2023 fait figure d'exemple : selon la déclaration du vendeur sur le *darknet*, cela devait être de l'isotonitazène, mais il contenait en réalité du **N-déséthyl étonitazène**. La personne qui a donné l'échantillon à analyser partait toutefois du principe qu'il s'agissait d'un opioïde synthétique.

À une exception près, tous les échantillons ont été achetés sur le *darknet*. Un échantillon provenait d'un site en ligne ordinaire sur le *clearnet*. Il n'est cependant pas rare que ces substances puissent être achetées sur le *clearnet*, des boutiques « ordinaires » sur Internet.

Selon les estimations des représentant·e·s du groupe d'expert·e·s, les consommateur·rice·s à risque disposent de connaissances sur les sources d'approvisionnement et les effets des opioïdes synthétiques. On peut partir du principe que certaines personnes cherchent spécifiquement ces substances. On ne peut

³⁸ World Health Organization 2022, Critical review report: α -Pyrrolidinoisohexanophenone (α -PiHP). Expert Committee on Drug Dependence, Forty-fifth Meeting, Geneva, 10–14 October 2022.

[a-pihp-eh_sb_edit-1.pdf](#) (consulté le 2 septembre 2025)

³⁹ [Alertes / 2-MMC avec \$\alpha\$ -PHiP / alertes / Super Mario Pilz \(\$\alpha\$ -PHiP vendu comme 2C-B\) / alertes / NASA / 2CB \(\$\alpha\$ -PHiP\)](#) (en allemand ou en anglais) (consulté le 2 septembre 2025)

⁴⁰ [4-HO-MET- Wikipédia](#) (consulté le 2 septembre 2025)

⁴¹ [Alertes / N-isopropylbenzylamine vendue comme MDMA](#) (en allemand ou en anglais) (consulté le 2 septembre 2025)

toutefois pas exclure que certaines quantités saisies étaient destinées à la revente, rien n'indique actuellement l'existence de groupes organisés impliqués dans le trafic d'opioïdes synthétiques.

La situation des cinq notifications d'alertes publiées sur l'outil en ligne d'alertes sur les substances est différente. Dans ces cas, il s'agissait de substances mal ou non déclarées :

- un échantillon a été remis au *drug checking* de Bâle (DIBS) ; il avait été déclaré comme de l'héroïne alors qu'il s'agissait en réalité de **fentanyl**.
- L'échantillon d'essai (« goodie ») remis au *drug checking* de Bienne (dib) n'était pas déclaré, c'est-à-dire que la personne qui l'avait soumis ne pouvait pas savoir de quelle substance il s'agissait.
- Les comprimés d'oxycodone qui ont été interceptés à la douane et qui contenaient du N-pyrrolidino-protonitazène étaient des contrefaçons.
- Les comprimés avec du métonitazène et du bromazolam analysés par le *drug checking* de Zurich (DIZ) ainsi que les comprimés avec du N,N-diméthylétonitazène étaient vendus comme de l'oxycodone ; les deux échantillons de supposés comprimés d'oxycodone étaient mal déclarés. En outre, le comprimé qui contenait du N,N-diméthylétonitazène était emballé dans un blister original.

Les substances avec des opioïdes synthétiques dont les déclarations sont fausses présentent un risque considérable de surdose et sont donc qualifiées comme particulièrement dangereuses. Les déclarations des autres échantillons d'opioïdes synthétiques qui ont été remis aux *drug checking* de Suisse étaient correctes, ce qui n'a pas donné lieu à des alertes. Néanmoins, même lorsqu'ils sont correctement déclarés, les opioïdes synthétiques présentent un risque considérable pour la santé en raison de leur puissance.

Nouvelles substances psychoactives

Les *drug checking* de Suisse analysent de plus en plus d'échantillons de ce que l'on qualifie de nouvelles substances psychoactives (NSP). Ces substances ne sont certes pas toujours nouvelles et elles sont synthétisées parfois depuis plusieurs dizaines d'années. Cependant, ce qui est relativement nouveau c'est leur apparition sur le marché de la drogue et leur consommation récréative.

Parmi les substances de plus en plus analysées lors des *drug checking* figurent des cathinones synthétiques, telles que le méthédron (4-MMC), le métaméthédron (3-MMC), le clophédron (3-CMC), le cléphédron (4-CMC) ou l' α -PHIP. Comme les cathinones synthétiques font souvent l'objet de fausses déclarations, leur consommation comporte un risque plus élevé d'effets inattendus et potentiellement dangereux. La situation est particulièrement préoccupante lorsque des dérivés de pyrovalérone à forte puissance sont commercialisés sous de fausses appellations, comme MDMA ou 2C-B. Citons comme exemple les échantillons dans lesquels de l' α -PHIP a été identifié, alors qu'ils étaient déclarés comme d'autres substances. De telles fausses déclarations peuvent conduire à des risques considérables pour la santé, car les consommateur·rice·s ne peuvent estimer ni les effets réels ni le dosage.

De plus, des cas isolés de kétamine mal déclarée ont été observés, alors qu'il s'agissait en réalité des substances **2F-NENDCK** et **2-Oxo-PCE**. Il y a aussi des cas de fausses déclarations de psilocybine (**4-AcO-MET** ou **4-HO-MET** vendus comme de la psilocybine).

En 2024, un total de 19 notifications d'alertes concernant des cannabinoïdes synthétiques ont été publiées. Ces derniers étaient vendus comme du cannabis classique contenant du THC, sous forme de fleurs, de haschisch, de liquides ou de produits comestibles. Il s'agissait principalement des substances

ADB-BUTINACA⁴² et **MDMB-4en-PINACA**⁴³. Les cannabinoïdes synthétiques sont des substances très puissantes qui ont engendré de graves intoxications et des décès dans le monde entier. Contrairement au THC d'origine naturelle, les cannabinoïdes synthétiques entraînent beaucoup plus fréquemment des complications de santé aiguës et graves.

De plus, 32 notifications d'alertes concernant des **cannabinoïdes semi-synthétiques** tels que **delta-8-THC**, **delta-9-THCP** et **HHC** ont été publiées. Plusieurs alertes concernant des cannabinoïdes synthétiques et semi-synthétiques ont également été enregistrées durant la première moitié de 2025.

Révision de l'évaluation des risques

Les évaluations des risques réalisées par des professionnel·le·s dans le cadre d'offres de *drug checking* et publiées conjointement avec les alertes sur les substances ont été examinées par la Prof. Urte Scholz de l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich. Elle est spécialisée dans la communication des risques dans le domaine de la santé. Le rapport qui a été publié contenait des recommandations pour optimiser la communication des risques. L'objectif et de garantir que les consommateur·rice·s reçoivent et comprennent les messages. Les recommandations formulées dans le rapport n'ont pas encore été mises en œuvre.

7 Notifications des services d'urgence

Les services d'urgences de l'Hôpital de l'Île de Berne et de l'Hôpital universitaire de Zurich (USZ) sont également représentés dans le groupe d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques ». Ils émettent des notifications lorsqu'ils observent des cas inhabituels en lien avec la consommation de substances, en particulier en présence d'une symptomatologie atypique.

Infodrog a reçu deux notifications de ce type :

- Un patient a été admis au service des urgences de l'Hôpital universitaire de Zurich après avoir consommé, dans une intention suicidaire, de l'**alkylnitrite (poppers)**, du **métoclopramide** (un antiémétique utilisé pour traiter les nausées et les vomissements) ainsi que de l'**amoxicilline** (un antibiotique) associée au **subbactam** (traitement adjuvant destiné à renforcer l'efficacité des antibiotiques). Il est apparu une méthémoglobinémie sévère – c'est-à-dire une augmentation du taux de méthémoglobine dans le sang, entraînant une diminution de l'apport en oxygène aux tissus. D'après le patient, les substances ont été achetées sur le *darknet*. Des cas de suicide similaires ont été documentés aux États-Unis depuis 2022.
- Des employé·e·s d'une entreprise d'élimination des déchets ont présenté, après contact avec du matériel saisi contenant le cannabinoïde synthétique **ADB-BINACA**, des symptômes aigus tels que nausées, vomissements, maux de tête, vertiges et sueurs froides. Une personne a subi une **syncope** (perte de connaissance brève).

⁴² World Health Organisation (WHO), 2022: Critical review report: ADB-BUTINACA. Expert Committee on Drug Dependence Forty-fifth Meeting Geneva, 10–14 October 2022.

https://cdn.who.int/media/docs/default-source/controlled-substances/45th-ecdd/adb-butinaca_draft.pdf?sfvrsn=89c83ba5_1 (consulté le 2 septembre 2025)

⁴³ World Health Organisation (WHO), 2020: Critical review report: MDMB-4en-PINACA. Expert Committee on Drug Dependence Forty-third Meeting Geneva, 12–20 October 2020.

https://cdn.who.int/media/docs/default-source/controlled-substances/43rd-ecdd/mdmb-4en-pinaca-review-2020_b19597c3-ac7e-44bc-b4db-a40150a428c8.pdf?sfvrsn=5cd6e97e_6 (consulté le 2 septembre 2025)

8 Décès en lien avec les opioïdes synthétiques en Suisse

Plusieurs publications scientifiques ont fait état de décès en Suisse qui ont un lien avec la consommation d'opioïdes synthétiques. Il est important de souligner que ces cas proviennent exclusivement d'articles publiés et ne se fondent pas sur des données systématiquement recueillies par la police ou les services d'urgence. Les décès en lien avec les opioïdes synthétiques ne sont pas automatiquement signalés. Toutefois, l'OFSP peut, le cas échéant, obliger les cantons à signaler ce type de décès.

Un article de 2016 documente un décès attribué à une intoxication au **butyrfentanyl**, un analogue du fentanyl. L'autopsie a été réalisée par l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich.⁴⁴

Un autre décès lié au **cyclopropylfentanyl** (également un analogue du fentanyl) a été examiné par l'Institut de médecine légale de Zurich et l'Institut médico-légal de Zurich.⁴⁵ La poudre retrouvée sur les lieux a été analysée et identifiée comme du cyclopropylfentanyl. Des opiacés ainsi que du LSD ont été détectés dans l'urine de la personne, mais ceux-ci n'ont pas été considérés comme étant à l'origine du décès. Selon la publication, la cause la plus probable du décès est la consommation mixte d'alcool et de cyclopropylfentanyl.

Un autre article de 2021 mentionne trois décès au Tessin qui sont en lien avec une surdose d'**isotonitazène**. La consommation d'opioïdes de synthèse était connue chez les trois personnes ; cela signifie que la surdose ne résulte pas accidentellement de substances coupées avec des opioïdes de synthèse.⁴⁶

De plus, deux autres décès liés au **fluoroétonitazène** (Institut de médecine légale de Zurich) et au **N-pyrrolidino-fluoroétonitazène** (Centre universitaire romand de médecine légale, CURML) sont connus.

9 Mesures et recommandations en rapport avec les opioïdes synthétiques très puissants

9.1 État de la mise en œuvre de mesures dans les villes et les cantons⁴⁷

En Suisse, plusieurs villes et cantons prennent des mesures pour se préparer à une apparition accrue d'opioïdes synthétiques et surveillent les développements dans ce domaine. À Zurich, par exemple, on a élaboré un plan de mesures sur les opioïdes synthétiques, qui définit différents objectifs, champs d'action et mesures. Les professionnel·le·s parlent d'une chance unique d'anticiper les évolutions possibles sur le

⁴⁴ Staeheli, S. N., Baumgartner, M. R., Gauthier, S., Gascho, D., Jarmer, J., Kraemer, T., & Steuer, A. E. (2016). Time-dependent postmortem redistribution of butyrfentanyl and its metabolites in blood and alternative matrices in a case of butyrfentanyl intoxication. *Forensic science international*, 266, 170-177.

<https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/124774/2/doi.org10.1016j.forsciint.2016.05.034.pdf>

⁴⁵ Brockbals, L., Staeheli, S. N., Gentile, S., Schlaepfer, M., Bissig, C., Bolliger, S. A., ... & Steuer, A. E. (2019). Fatal poisoning involving cyclopropylfentanyl—Investigation of time-dependent postmortem redistribution. *Forensic science international*, 294, 80-85.

<https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/160608/2/doi.org10.1016j.forsciint.2018.11.007.pdf>

⁴⁶ Mueller, F., Bogdal, C., Pfeiffer, B., Andrello, L., Ceschi, A., Thomas, A., & Grata, E. (2021). Isotonitazene: fatal intoxication in three cases involving this unreported novel psychoactive substance in Switzerland. *Forensic Science International*, 320, 110686.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0379073821000062/pdff?md5=cf6c7158a253717e3dd3a056b09a5318&pid=1-s2.0-S0379073821000062-main.pdf>

⁴⁷ État octobre 2025.

marché des stupéfiants. Dans plusieurs villes et cantons, des mesures ont déjà été définies, dont certaines sont déjà mises en œuvre.

Plan de mesures de la ville de Zurich concernant les opioïdes synthétiques

Dans le cadre du plan de mesures « Opioïdes synthétiques » de la ville de Zurich⁴⁸, il est prévu d'intensifier le monitorage du marché. L'implémentation de *drug checking* ciblant spécifiquement les opioïdes synthétiques dans les espaces de consommation sécurisé et le développement de la communication entre les différents acteurs ont démarré.

Monitorage

Depuis septembre 2024, cinq interventions de *drug checking* avec un laboratoire mobile ont été menées dans les centres d'accueil bas seuil. L'offre a très bien été accueillie et fréquemment utilisée par les personnes concernées. Entre 15 et 30 échantillons ont pu être analysés par intervention.

En outre, l'offre de *drug checking* a été considérablement développée durant ces deux dernières années. Citons comme exemple l'offre à la Langstrasse qui est ouverte tous les vendredis et samedis soir depuis la fin 2024. Le développement de ces structures à Zurich a permis de doubler les échantillons analysés. Une enquête informelle sur la disponibilité des substances sur le marché est également menée dans les centres d'accueil bas seuil.

Un monitorage des substances assisté par l'informatique sera introduit dans les centres d'accueil bas seuil dès la mi-janvier 2026. Il permettra de saisir de manière systématique et illimitée les épisodes de consommation (substance, moment, mode de consommation) et de les associer à des données sociodémographiques telles que l'âge, le genre ou la situation de logement. Les données collectées doivent permettre de tirer des conclusions sur la fréquence de consommation et les habitudes de consommation de différents groupes de consommateur·rice·s. En cas de surdose, des résidus provenant de seringues ou de petits sachets sont en outre analysés ultérieurement en laboratoire.

Tests rapides et naloxone

À l'avenir, des bandelettes de test (test rapides) seront introduites et la disponibilité de naloxone à emporter chez soi sera garantie afin de réduire les risques. Une pharmacie a commandé 1000 doses de naloxone sous forme de prescription magistrale.⁴⁹

La première journée d'action de naloxone à emporter a eu lieu début octobre 2025 au centre d'accueil bas seuil de Selnau en collaboration avec les services sanitaires de la ville. À l'issue d'une formation, un médecin a prescrit de la naloxone à sept personnes et leur en a fourni. Dans le cadre d'un projet pilote, trois journées d'action de ce type sont prévues sur une période de quatre mois. L'offre devrait ensuite être intégrée dans le dispositif habituel.

Sensibilisation des consommateur·rice·s et des professionnel·le·s

Par ailleurs, une sensibilisation générale de la clientèle des centres d'accueil bas seuil est effectuée. Des mesures spécifiques aux groupes cibles, telles que la sensibilisation et la transmission de connaissances aux professionnel·le·s, doivent également être renforcées.

⁴⁸ Drogeninformationszentrum (DIZ) Zürich. Synthetische Opioide: Ziele, Handlungsfelder und Massnahmen. Stadt Zürich, Soziale Einrichtungen und Betriebe, Geschäftsbereich Schutz und Prävention. Version 1, 17. September 2024.

⁴⁹ En Suisse, le spray nasal Nyxoid® (spray nasal de naloxone) peut être commandé auprès de Mundipharma depuis novembre 2025.

Canton de Bâle-Ville⁵⁰

Intervention précoce / monitorage

Depuis septembre 2024, l'ensemble des institutions d'aide dans les addictions, des TAO, des *drug checking*, l'institut de médecine légale, les centres d'accueil bas seuil, la police, la justice, les foyers, etc. sont invités à signaler au département Addictions les observations concernant le fentanyl, les nitazènes ou d'autres opioïdes de synthèse très puissants.

Du matériel de référence a été acheté par l'institut de médecine légale de Bâle et les appareils ont été configurés. En cas de « décès inhabituels », la toxicologie médico-légale recherche également la présence d'opioïdes synthétiques lors de l'examen. En cas d'incident (surdose), le centre d'accueil bas seuil conserve les cuillères et les filtres afin de les analyser pour détecter la présence d'opioïdes synthétiques. Il dispose d'un petit nombre de tests rapides de dépistage de substances afin de pouvoir détecter les nitazènes en cas de suspicion urgente.

Dès novembre 2025, un dépistage ciblé des drogues dans les eaux usées sera mis en place à Bâle-Ville, avec un accent particulier sur le fentanyl.

Un groupe de travail composé d'expert·e·s se réunit régulièrement depuis septembre 2024 afin de discuter et de coordonner la suite de la procédure sur la base d'un plan d'action spécialement élaboré pour les opioïdes synthétiques.

Sensibilisation des professionnel·le·s

Deux événements destinés à informer les professionnel·le·s ont eu lieu en mars et en décembre 2024. Des informations sur les opioïdes synthétiques et sur leurs risques y ont été fournies. Un autre événement a eu lieu en avril 2025. Celui-ci était destiné aux pharmacien·ne·s et aux médecins de famille. En cas d'augmentation des cas, la police et les services de secours devront également être informés et formés.

Canton de Genève

Le canton de Genève est en train de finaliser un plan cantonal qui comprend plusieurs départements et acteurs et qui a pour objectif de se préparer à une crise des opioïdes synthétiques. Ce plan mobilise les départements de la santé, de la sécurité et de la formation. Il a pour but de garantir une gestion de crise coordonnée, structurée et efficace.

Il est divisé en trois niveaux d'intervention qui sont adaptés à l'évolution de la situation :

Prévention et surveillance

Au cours de cette première phase, l'accent sera mis sur la mise en œuvre de programmes d'information et de sensibilisation visant à informer la population des risques liés à la consommation d'opioïdes synthétiques et à promouvoir des comportements préventifs. Parallèlement, les systèmes d'alerte précoce seront renforcés afin de détecter rapidement les nouveaux dangers, notamment grâce à une surveillance coordonnée entre les domaines de la santé et de la sécurité.

Alerte

En cas d'alerte, on intensifie les mesures médicales et on élargit l'accès à des traitements et à des antidotes spécifiques afin de réduire les risques pour la santé des personnes concernées. À ce stade, une

⁵⁰ https://fachverbandsucht.ch/download/1815/Prsentation_MV_Synthetische_Opiode_Basel-Stadt.pdf (consulté le 12 juin 2025)

coordination renforcée entre les services de santé, de sécurité et sociaux ainsi qu'une mobilisation renforcée des ressources sont également mises en place afin d'endiguer efficacement la progression de la crise.

Crise

Si la situation atteint un état de crise, on déclenche l'utilisation maximale des ressources. Des mesures d'urgence à grande échelle sont alors mises en œuvre, ce qui nécessite une coordination étroite au niveau national afin de garantir une réponse rapide, cohérente et efficace à la menace.

En complément de ces niveaux d'intervention, un organe de surveillance intersectoriel sera mis en place. Ce dernier réunira des acteurs des domaines de la santé et de la sécurité afin d'améliorer l'intervention précoce des substances et d'assurer une surveillance continue de la situation aux niveaux cantonal, national et international.

Ce plan cantonal vise donc avant tout à mettre en place une collaboration efficace et coordonnée, qui va de la prévention à la gestion de crise, afin de protéger au mieux la population contre les dangers liés aux opioïdes synthétiques.

Fribourg

La fondation Le Tremplin, qui gère notamment un espace de consommation sécurisé à Fribourg, a déjà obtenu l'autorisation de la direction de la santé publique et sociale du canton de Fribourg pour se procurer de la naloxone dans une pharmacie. Le spray nasal de naloxone peut être utilisé en respectant les conditions suivantes :

- Le médicament ne peut être utilisé que par les personnes qui ont une formation spécialisée.
- Pour utiliser le médicament, il faut respecter les informations professionnelles et les indications enregistrées par Swissmedic.
- Les professionnel·le·s et les institutions dans le domaine de la santé, qui prennent en charge des patient·e·s (en particulier les médecins, les ambulancier·ère·s et les hôpitaux), doivent impérativement être informés sur l'utilisation des sprays nasaux de naloxone.

Le personnel de la fondation Le Tremplin a été formé en 2025 à l'utilisation de la naloxone. Le service de Fribourg prévoit de faire une communication officielle à ce moment-là.

En fonction de l'évolution de la situation, le Service du médecin cantonal pourrait sensibiliser de manière générale les urgentistes et les médecins traitants afin de faciliter, lorsque cela est nécessaire, l'accès à la naloxone à d'autres groupes cibles, tels que les proches des consommateur·rice·s d'opiacés et d'autres institutions.

À chaque incident nécessitant l'utilisation de naloxone, la fondation Le Tremplin informe le Service du médecin cantonal au moyen d'un formulaire de rapport contenant une description anonyme de l'incident, de la substance consommée, des circonstances et du déroulement. Si dans un deuxième temps on a pu analyser la substance, les résultats sont également communiqués au Service du médecin cantonal. La fondation Le Tremplin informe également le Service du médecin cantonal par rapport aux observations faites sur le marché noir.

Lausanne et canton de Vaud

En vue d'une préparation à une éventuelle propagation des opioïdes synthétiques, des formations ont été préparées à Lausanne et dans le canton de Vaud pour les consommateur·rice·s et les professionnel·le·s. L'ensemble du domaine est régulièrement sensibilisé par les comités de coordination constitués de représentants et de représentantes de la ville, du canton et des organisations partenaires. Ces comités se rencontrent de manière hebdomadaire et prennent en considération les retours des *drug checking*, en particulier en ce qui concerne les opioïdes synthétiques.

Pour l'instant, le Service du médecin cantonal du canton de Vaud ne prévoit pas de prise en charge financière de la naloxone, car les structures d'urgence et les espaces de consommation permettent de gérer efficacement les surdoses. Les organisations partenaires informent en outre les consommateur·rice·s de la disponibilité de naloxone dans les pharmacies.

9.2 Autres mesures et publications

Prise de position de la Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM)

En novembre 2024, la Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM) a publié un document avec des recommandations sur des mesures similaires.⁵¹ L'accent est mis sur le traitement par agonistes opioïde (TAO) :

- Mesures sur le monitorage de la consommation et du marché
- Extension de l'offre dans le domaine de la réduction des risques
- Garantie d'un accès généralisé au traitement agoniste opioïde (TAO)
- Remise d'antagoniste aux opioïdes (naloxone) pour traiter les surdoses
- Information et sensibilisation, travail de prévention
- Sensibilisation des professionnel·le·s

Recommandations de la CDCA pour renforcer la réduction des risques en Suisse

Les recommandations de la Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions (CDCA)⁵² se concentrent certes sur le problème du crack, qui sévit actuellement en Suisse, mais elles abordent également la question des opioïdes synthétiques. Elles s'adressent à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et prévoient notamment de garantir un accès facile et généralisé aux offres de réduction des risques.

Rôle de l'OFSP

La politique suisse en matière d'addiction et de drogues repose sur le principe des quatre piliers avec quatre domaines de mesures : la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression. Conformément à la loi sur les stupéfiants (Lstup), les cantons sont principalement responsables de l'organisation et du contrôle de l'offre. Sur mandat des cantons ou de la Confédération, les services spécialisés dans les addictions reprennent souvent des tâches importantes en matière d'exécution ou de

⁵¹ Vogel, M., Beck, T., Riesen, J., Simon, O., Zullino, D., & Vorstand der Schweizer Gesellschaft für Suchtmedizin (SSAM) (2024). La Suisse pourrait être confrontée à une nouvelle vague d'opioïdes – il est grand temps de prendre des mesures préventives.

https://www.ssam-sapp.ch/fileadmin/SSAM/user_upload/UEber_uns/Veranstaltungen/Opioidwelle_final_151124.pdf (consulté le 6 mars 2025)

⁵² Recommandations de la CDCA pour renforcer la réduction des risques en Suisse

[Recommandations_de_la_CDCA_pour_renforcer_la_lyrTRDN.pdf](https://www.ssam-sapp.ch/fileadmin/SSAM/user_upload/UEber_uns/Veranstaltungen/Opioidwelle_final_151124.pdf)

sensibilisation. L'OFSP coordonne les mesures et soutient les cantons en partageant des connaissances scientifiques et des bonnes pratiques. Il donne des informations sur les conséquences de la consommation de substances et assume la responsabilité de la stratégie nationale Addictions. À cela s'ajoutent les tâches qui découlent de l'application de la LStup ainsi que d'autres compétences issues de différentes lois et ordonnances.

L'OFSP observe la situation en étroite collaboration avec les acteurs nationaux, les partenaires dans les cantons et les professionnel·le·s sur le terrain. Son rôle de coordination entre les différents acteurs a été renforcé.⁵³ La troisième table ronde⁵⁴ a eu lieu en mai 2025, traitant non seulement des questions liées à la cocaïne et au crack, mais aussi aux opioïdes synthétiques.

L'OFSP est en contact avec les cantons et les villes afin de se préparer à une éventuelle dégradation de la situation. Il s'agit surtout de régler les responsabilités et de mettre en œuvre des mesures après concertation mutuelle. Cela implique notamment de clarifier la disponibilité du spray nasal de naloxone. Dans le cadre de la préparation à une éventuelle augmentation de la diffusion des opioïdes synthétiques, l'OFSP a cherché à améliorer la disponibilité de ce spray nasal en tant que mesure de premiers secours en cas de surdose d'opioïdes. Le spray nasal de naloxone est disponible sans ordonnance depuis le 1^{er} novembre 2025, après conseil professionnel en pharmacie (délivrance facilitée des médicaments de la liste B).

10 Résumé et perspective

Opioïdes synthétiques

Les informations disponibles et les échanges avec les professionnel·le·s montrent que les opioïdes synthétiques ne constituent actuellement pas un problème de santé publique urgent en Suisse. Depuis le début des activités du groupe d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques », 17 notifications concernant des saisies d'opioïdes synthétiques ont été enregistrées, remontant jusqu'à 2019. Un autre échantillon a été signalé par l'offre de *drug checking* de Lucerne (DILU). Cinq autres échantillons ont été identifiés comme contenant des opioïdes synthétiques lors de *drug checking* ; ils ont donné lieu à la publication d'alertes.

Au total, on a documenté 23 cas dans lesquels des opioïdes synthétiques ont été détectés en Suisse. La plupart des échantillons provenaient de personnes privées et étaient généralement destinés à leur propre consommation. Les consommateur·rice·s savaient généralement qu'il s'agissait d'opioïdes synthétiques. À une exception près achetée sur un site en ligne ordinaire sur le *clearnet*, tous les échantillons dont l'origine est connue ont été achetés sur le *darknet*. Cela indique que les opioïdes synthétiques ne sont actuellement pas disponibles ou seulement de manière occasionnelle sur le marché suisse de la drogue.

Des cas isolés, comme la saisie de 127 comprimés d'oxycodone trafiqués, laissent supposer que certaines substances n'étaient pas exclusivement destinées à la consommation personnelle. Toutefois, rien n'indique actuellement qu'il existe en Suisse des groupes organisés impliqués dans le trafic de ces substances. Il faut faire particulièrement attention aux fausses déclarations de substances, telles qu'un échantillon vendu comme de l'héroïne, mais contenant du **fentanyl** ou des prétendus comprimés d'oxycodone qui contiennent en réalité des **dérivés de nitazènes**.

⁵³ <https://www.bag.admin.ch/fr/opioides-de-synthese> (consulté le 17 novembre 2025)

⁵⁴ [250520_Rapport-de-la-3e-table-ronde_def_fr.pdf](https://www.bag.admin.ch/fr/250520_Rapport-de-la-3e-table-ronde_def_fr.pdf) (consulté le 16 octobre 2025)

Dans les cinq cas de décès documentés dans des publications scientifiques, les personnes concernées savaient qu'elles consommaient des opioïdes synthétiques. Il ne s'agissait donc pas d'intoxications accidentelles dues à des substances coupées. Il est important de souligner que ces cas proviennent exclusivement d'articles spécialisés et qu'il n'existe pas de recensement systématique par la police ou les services d'urgence.

Les pays voisins de la Suisse documentent également la présence d'opioïdes synthétiques. La proximité géographique de ces développements souligne la nécessité de prendre des mesures préparatoires dans les villes et les cantons afin de pouvoir réagir rapidement en cas de propagation éventuelle.

Nouvelles substances psychoactives

Dans le domaine des *drug checking*, on observe depuis 2023 une nette tendance vers les cathinones synthétiques. Beaucoup de ces substances font l'objet de fausses déclarations, ce qui entraîne des risques sanitaires inconnus. De plus, de nombreuses substances nouvelles ou analysées pour la première fois ont été identifiées.

Dans le cadre du développement de l'outil en ligne d'alertes sur les substances, une experte en communication des risques a examiné les évaluations des risques. Elle met l'accent sur la promotion de changements de comportement liés à la santé grâce à une communication claire et efficace. Cela est particulièrement important pour les substances présentant un risque élevé pour la santé. En effet, il faut que les mises en garde soient prises en compte et comprises par les consommateur·rice·s et qu'elles impliquent, le cas échéant, un changement de comportement.⁵⁵

De manière générale, la consommation de substances est associée à des risques pour la santé. Rien qu'en 2024, environ 900 alertes ont été publiées à la suite d'analyses réalisées dans les *drug checking*. Cela montre qu'une grande partie des substances en circulation sont de qualité douteuse et présentent un potentiel de nocivité considérable. Sensibiliser les consommateur·rice·s de manière ciblée reste donc essentiel.

Recommandations et perspectives

Compte tenu des développements actuels, notamment en rapport avec les opioïdes synthétiques, il est essentiel de garantir une circulation fluide de l'information et une collaboration coordonnée au sein des comités d'expert·e·s existants dans le domaine des addictions en Suisse. Ce n'est que de cette manière que la Suisse pourra réagir rapidement et efficacement en cas de dégradation de la situation. Le danger potentiel des opioïdes synthétiques peut être atténué dans le cadre de la politique en matière de drogue fondée sur les quatre piliers : les espaces de consommation sécurisés et les traitements par agonistes opioïdes ont déjà prouvé leur efficacité. En poursuivant de manière cohérente et en développant de manière ciblée ces mesures, la Suisse peut se préparer au mieux à une éventuelle propagation des opioïdes synthétiques. Afin de pouvoir faire face efficacement à une éventuelle crise liée aux opioïdes synthétiques très puissants, des mesures supplémentaires sont nécessaires, notamment augmenter le nombre

⁵⁵ Voir également à ce sujet l'évaluation des *drug checking* en Suisse, qui indique qu'une partie des personnes qui se rendent aux *drug checking* modifient leur comportement en fonction des conseils reçus et des résultats d'analyse :

La Mantia, Alexandra; Oechslin, Lukas; Duarte, Marcelo; Laubereau, Birgit; Fabian, Carlo (2020): Étude sur les effets des offres de *drug checking* en Suisse. Rapport à l'intention de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Interface Études politiques, recherche, conseil et Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse FHNW, Lucerne/Muttenz.

https://www.interface-pol.ch/app/uploads/2021/03/Zu_Faktenblatt_EffekteDrugchecking_f.pdf (consulté le 1^{er} juillet 2025)

d'espaces de consommation sécurisés selon les besoins et introduire de manière étendue les programmes de distribution de naloxone à emporter.

Dans l'ensemble, le rapport montre que la Suisse dispose de structures efficaces pour l'intervention précoce et l'évaluation des risques liés aux nouvelles substances. Les cas documentés et la collaboration coordonnée des services spécialisés concernés confirment qu'un suivi différencié est possible et que les premières mesures ont déjà été prises pour se préparer à une éventuelle propagation des opioïdes synthétiques. Il est essentiel de continuer à développer les offres existantes et de les évaluer régulièrement afin de garantir l'efficacité de ces mesures à long terme. La collaboration étroite entre la Confédération, les cantons, les villes et les institutions spécialisées constitue la base d'une politique en matière de drogue prévisionnelle et fondée sur des preuves, qui permet à la fois de réagir aux évolutions actuelles et d'agir de manière préventive.

11 Annexes

Annexe 1 : Notifications et alertes pour les opioïdes synthétiques

Police Tessin, 2019

Nom	Isotonitazène⁵⁶
IUPAC	N,N-diéthyl-2-[(4-(1-méthyléthoxy)phényl)méthyl]-5-nitro-1H-benzimidazole-1-éthanamine
CAS	14188-81-9
InChIKey	OIOQREYBGDAYGT-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₃ H ₃₀ N ₄ O ₃
Pureté	pur
Quantité	0,2 gramme

Drug checking DIBS (Drogeninfo Basel), 2022

Nom	N-pipéridinoétonitazène (étonitazépine)^{57 58}
IUPAC	2-[(4-éthoxyphényl)méthyl]-5-nitro-1-[2-(1-pipéridinyl)éthyl]-1H-benzimidazole, 2-hydroxy-1,2,3-propanetricarboxylate
CAS	734496-28-7
InChIKey	SHOWCAJXNDOKRF-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₃ H ₂₈ N ₄ O ₃ • C ₆ H ₈ O ₇
Pureté	pur
Quantité	0,5 gramme

Drug checking DIBS (Drogeninfo Basel), 2022

Nom	Métonitazène⁵⁹
IUPAC	N,N-diéthyl-2-[(4-méthoxyphényl)méthyl]-5-nitro-1H-benzimidazole-1-éthanamine
CAS	14680-51-4
InChIKey	HNGZTLMRQTVPBH-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₁ H ₂₆ N ₄ O ₃

Institut médico-légal de Zurich (FOR), centre de référence sur les drogues de synthèse – NPS, avril 2023

Nom	Métonitazène (détails sur la substance voir ci-dessus)
Quantité	1 comprimé

⁵⁶ <https://de.wikipedia.org/wiki/Isotonitazen> (consulté le 2 septembre 2025)

⁵⁷ https://cdn.who.int/media/docs/default-source/controlled-substances/47th-ecdd/etonitazepipine-47th-ecdd-critical-review-public-version.pdf?sfvrsn=6dafbc63_2 (consulté le 2 septembre 2025)

⁵⁸ <https://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov/compound/Etonitazepipine> (consulté le 2 septembre 2025)

⁵⁹ https://www.cfsre.org/images/monographs/Metonitazene_073020_NMSLabs_Report.pdf (consulté le 2 septembre 2025)

Drug checking DILU – informations sur les drogues Lucerne, août 2023

Nom	N-déséthyl-étonitazène (protonitazépine)⁶⁰
IUPAC	5-nitro-2-[(4-propoxyphényl)méthyl]-1-(2-pyrrolidin-1-yléthyl)benzimidazolee
CAS	2732926-26-8
InChIKey	RESPFUMJVJRUMB-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₀ H ₂₄ N ₄ O ₃
Forme galénique	Poudre beige
Prix	40 \$ par gramme
Remarque	D'après les déclarations du vendeur sur Internet, il s'agissait d'isotonitazen.

Drug checking DIBS (Drogeninfo Basel), 8 août 2023⁶¹

Nom	Fentanyl
IUPAC	N-phényl-N-[1-(2-phényléthyl)-4-pipéridinyl]-propanamide
CAS	437-38-7
InChIKey	PJMPHNIQZUBGLI-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₂ H ₂₈ N ₂ O
Remarque	Commandé sur le <i>darknet</i> et déclaré comme héroïne, poudre blanche

Drug checking dib Biel (CONTACT Nightlife), 11 octobre 2023⁶²

Nom	Protonitazène⁶³
IUPAC	N,N-diéthyl-5-nitro-2-[(4-propoxyphényl)méthyl]-1H-benzimidazole-1-éthanamine, monochlorhydrate
CAS	119276-01-6
InChIKey	HXFAZCCRNXARMH-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₃ H ₃₀ N ₄ O ₃
Forme galénique	Poudre blanche
Remarque	La poudre non déclarée était jointe à une commande passée sur le <i>darknet</i> en tant que « goodie ».

FOR (alerte du centre d'informations sur les drogues à Zurich, DIZ), 6 mars 2024⁶⁴

Nom	N-pyrrolidino-protonitazène (protonitazépine)⁶⁵
IUPAC	5-nitro-2-(4-propoxybenzyl)-1-(2-(pyrrolidin-1-yléthyl)-1H-benzo[d]imidazole
CAS	3038401-95-2
InChIKey	KCRWXNIIXGBPID-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₃ H ₂₈ N ₄ O ₃
Forme galénique	Vendu comme des comprimés d'oxycodone
Quantité	127 comprimés

Service inconnu, mai 2024

Nom	Fluorétonitazène
IUPAC	N,N-diéthyl-2-[2-[(4-(2-fluoroéthoxy)phényl)méthyl]-5-nitro-benzimidazol-1-yl]éthanamine
CAS	pas
InChIKey	XCWWXPKOMYPTRP-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₂ H ₂₇ FN ₄ O ₃

⁶⁰ <https://www.cfsre.org/images/monographs/N-Desethyl-Etonitazene-New-Drug-Monograph-NPS-Discovery-113023.pdf> (consulté le 2 septembre 2025)

⁶¹ [Warnungen / Fentanyl & Koffein verkauft als Heroin](#) (consulté le 2 septembre 2025)

⁶² [Warnungen / Undeklariertes Pulver mit hochpotentem Opioid](#) (consulté le 2 septembre 2025)

⁶³ [Protonitazène | C23H30N4O3 | CID 156589001 - PubChem](#) (consulté le 2 septembre 2025)

⁶⁴ [Warnungen / Hochpotentes synthétiques Opioid verkauft als Oxycodon](#) (consulté le 2 septembre 2025)

⁶⁵ <https://www.cfsre.org/images/monographs/N-Pyrrolidino-Protonitazene-New-Drug-Monograph-NPS-Discovery-230622.pdf> (consulté le 2 septembre 2025)

Forme galénique Liquide

Drug checking DIZ (centre d'informations sur les drogues à Zurich), 6 septembre 2024⁶⁶

Nom	Métonitazène (détails sur la substance voir ci-dessus)
Forme galénique	Bromazolam (benzodiazépine de synthèse)
	Vendu comme des comprimés d'oxycodone

Service médico-légal et scientifique de Saint-Gall, automne 2024

Nom	N-déséthyl-étonitazène⁶⁷
IUPAC	2-[(4-éthoxyphényl)méthyl]-N-éthyl-5-nitro-1H-benzimidazole-1-éthanamine
CAS	2732926-26-8
InChIKey	RESPFUMJVJRUMB-UHFFFAOYSA-N
Pureté	pur
Quantité	20 grammes

Service médico-légal et scientifique de Saint-Gall, automne 2024

Nom	Étonitazépine⁶⁸ (N-pyrrolidino-étonitazène⁶⁹)
IUPAC	2-[(4-éthoxyphényl)méthyl]-5-nitro-1-[2-(1-pyrrolidinyl)éthyl]-1H-benzimidazole
CAS	2785346-75-8
InChIKey	LQZWZCJCEPUKCJ-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₂ H ₂₆ N ₄ O ₃
Pureté	pur
Quantité	20 grammes

Drug checking Nuit Blanche, automne 2024

Nom	Flunitazène
IUPAC	N,N-diéthyl-2-[(4-fluorophényl)méthyl]-5-nitro-1H-benzimidazole-1-éthanamine, monochlorhydrate
CAS	2728-91-8
InChIKey	OKEXRSNRQKCYRB-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₀ H ₂₃ FN ₄ O ₂

FOR, 13 janvier 2025

Nom	N-déséthyl-étonitazène (détails sur la substance voir ci-dessus)
Pureté	pur
Quantité	2 Minigrip, 1 petit tube à essai : env. 8 g

Nom	N-déséthyl-étonitazène (détails sur la substance voir ci-dessus)
Pureté	Dissous / mélangé à de l'eau
Quantité	1 flacon compte-gouttes de 30 ml (dissous dans de l'eau)

Nom	N,N-diméthyl-étonitazène
IUPAC	2-(2-(4-éthoxybenzyl)-5-nitro-1H-benzo[d]imidazol-1-yl)-N,N-diméthyléthan-1-amine

⁶⁶ [Warnungen / Metonitazen und Bromazolam verkauft als Oxycodon](#) (consulté le 2 septembre 2025)

⁶⁷ <https://www.cfsre.org/images/monographs/N-Desethyl-Etonitazene-New-Drug-Monograph-NPS-Discovery-113023.pdf> (consulté le 2 septembre 2025)

⁶⁸ World Health Organisation (WHO), 2022: Critical review report: Etonitazepyne (N-pyrrolidino etonitazene). Expert Committee on Drug Dependence Forty-fifth Meeting Geneva, 10–14 October 2022.

https://cdn.who.int/media/docs/default-source/controlled-substances/45th-ecdd/etonitazepyne_draft.pdf?sfvrsn=59b1de_1 (consulté le 2 septembre 2025)

⁶⁹ <https://doi.org/10.1007/s00204-022-03276-4> (consulté le 2 septembre 2025)

CAS	Pas connu
InChIKey	WUHIUQVAZUXUZGB-UHFFFAOYSA-N
Formule chimique	C ₂₀ H ₂₄ N ₄ O ₃ • C ₆ H ₈ O ₇
Pureté	pur
Quantité	1 Minigrip env. 1,2 g

Tox Info Suisse, 23 janvier 2025

Nom	Étonitazépine (N-pyrrolidino-étonitazène) (détails sur la substance voir ci-dessus)
-----	--

Drug checking DIZ (centre d'informations sur les drogues à Zurich), 25 janvier 2025⁷⁰

Nom	N,N-diméthyl-étonitazène (détails sur la substance voir ci-dessus)
Remarque	Comprimés vendus comme de l'oxycodone, emballés dans un blister original.

FOR, 18 mars 2025

Nom	N-déséthylisotonitazène⁷¹
IUPAC	N-éthyl-2-[5-nitro-2-[(4-propoxyphényl)méthyl]benzimidazol-1-yl]éthanamine
CAS	2732926-24-6
InChIKey	HHBRZWRJZICFRP-UHFFFAOYSA-N
Pureté	Sur buvard
Quantité	5 buvards / marquage des étiquettes 0,5 g/buvard
Remarque	Saisie de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)
Puissance	Légèrement supérieur à celui du fentanyl, similaire à celui de l'isotonitazène (données Wikipédia)

Nom	Cychlorphine^{72 73} (N-propionitrile chlorphine)
IUPAC	3-[3-[1-[1-(4-chlorophényl)éthyl]-4-pipéridyl]-2-oxo-benzimidazol-1-yl]propanenitrile
CAS	16145-71-4
InChIKey	SWWAVNFEVMDAG-UHFFFAOYSA-N
Pureté	Dans la glycérine et l'acétate de glycérine
Quantité	1 flacon en plastique contenant env. 20 ml de liquide transparent / marquage de l'étiquette : 5 mg/ml
Remarque	Saisie de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)
Puissance	3 à 4 fois le fentanyl (données du <i>darknet</i>)

Laboratoire pharmaceutique de contrôle de Berne, 18 août 2025 (date de la remise de l'échantillon au laboratoire : 9 septembre 2025)

Nom	N-déséthylprotonitazène⁷⁴
IUPAC	N-éthyl-2-(5-nitro-2-(4-propoxybenzyl)-1H-benzo[d]imidazol-1-yl)éthan-1-amine
CAS	Inconnu
InChIKey	NPHUSRHIDKYND-UHFFFAOYSA-N
Pureté	Coupé (probablement avec de l'alcool de sucre ou du sucre), teneur pas communiquée
Quantité	
Remarque	Inconnu

⁷⁰ [Warnungen / N,N-Dimethylamino Etonitazen verkauft als Oxycodon](#) (consulté le 2 septembre 2025)

⁷¹ World Health Organisation (WHO), 2024: Critical review report: *N*-Desethyl-isotonitazene. Expert Committee on Drug Dependence Forty-seventh Meeting Geneva, 14–18 October 2024.

⁷² https://cdn.who.int/media/docs/default-source/controlled-substances/47th-ecdd/n-desethyl-isotonotazene-47th-ecdd-critical-review-public-version.pdf?sfvrsn=4c3506d1_3 (consulté le 2 septembre 2025)

⁷³ <https://www.cfsre.org/images/monographs/N-Propionitrile-Chlorphine-New-Drug-Monograph-NPS-Discovery.pdf> (consulté le 2 septembre 2025)

⁷⁴ <https://www.cfsre.org/nps-discovery/monographs/n-desethyl-protonitazene> (consulté le 2 septembre 2025)

Échantillon pour analyse en laboratoire dans le cadre du dib. Indication du dib : « L'échantillon a été commandé en ligne sur le *clearnet*, en même temps que d'autres produits chimiques de recherche. Il s'agit d'un groupe de jeunes qui testent différents produits chimiques de recherche. La substance a été achetée délibérément. »

FOR, 7 octobre 2025

Nom	Isotonitazépine (N-pyrrolidino-isotonitazène)⁷⁵
IUPAC	2-(4-isopropoxybenzyl)-5-nitro-1-(2-(pyrrolidin-1-yl)éthyl)-1H-benzo[d]imidazole
CAS	3053113-12-2
InChIKey	VRKDSDBBRNHHCR-UHFFFAOYSA-N
Pureté	pur
Quantité	0.5 g
Remarque	Saisie de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)
Puissance	1000 fois plus fort que la morphine (données Wikipédia ⁷⁶)

Nom	Cychlorphine (N-propionitrile chlorphine) (détails sur la substance voir ci-dessus)
Pureté	Sur buvard
Quantité	10 buvards
Remarque	Saisie de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF)

Annexe 2 : Membres du groupe d'expert·e·s « Informations sur les substances et évaluation des risques »

Nom	Institution
Christian Bissig	Institut médico-légal de Zurich (FOR), centre de référence sur les drogues de synthèse – NPS
Prof. Pierre Esseiva	École des sciences criminelles, UNIL
Dr Vanessa Hofmann	Institut de médecine légale de l'Université de Bâle
Dr Katharina Grafinger	Institut de médecine légale, Berne
Prof. Dr Wolfgang Weinmann	Institut de médecine légale, Berne
Dr phil. Manuela Langos-Mabboux	Laboratoire de contrôle pharmaceutique, Berne
Dr med. Katrin Faber	Tox Info Suisse, numéro d'urgence national en cas d'intoxication
PD Dr med. Ksenija Slankamenac, PhD	Institut de médecine d'urgence de l'hôpital universitaire de Zurich
Dr med. Anja Elisabeth Kery-Candela	Clinique universitaire pour la médecine d'urgence de l'Hôpital de l'Île de Berne
Dominique Schori	Drogeninformationszentrum Zürich
Maeva Barria	Nuit Blanche, Genève
Bubi Rufener	CONTACT centre d'accueil bas seuil de Berne
Prof. Dr Urte Scholz	Institut psychologique – Université de Zurich
Marc Marthaler	Infodrog (coordination)

⁷⁵ <https://chemicalns.com/product/isotonitazepyne> (consulté le 8 octobre 2025)

⁷⁶ Isotonitazepyne - Wikipédia (consulté le 8 octobre 2025)

Les expert·e·s suivant·e·s ont contribué au rapport :

Nom	Institution
Christian Bissig	Institut médico-légal de Zurich (FOR), centre de référence sur les drogues de synthèse – NPS
Prof. Pierre Esseiva	École des sciences criminelles, UNIL
Dr Vanessa Hofmann	Institut de médecine légale de l'Université de Bâle
Dr Katharina Grafinger	Institut de médecine légale, Berne
Prof. Dr Wolfgang Weinmann	Institut de médecine légale, Berne
Dr phil. Manuela Langos-Mabboux	Laboratoire de contrôle pharmaceutique, Berne
Dr med. Katrin Faber	Tox Info Suisse, numéro d'urgence national en cas d'intoxication
PD Dr med. Ksenija Slankamenac, PhD	Institut de médecine d'urgence de l'hôpital universitaire de Zurich
Dominique Schori	Drogeninformationszentrum Zürich

Annexe 3 : Membres du groupe d'expert·e·s « Analyses des opioïdes synthétiques »

Nom	Institution
Christian Bissig	Institut médico-légal de Zurich (FOR), centre de référence sur les drogues de synthèse – NPS
Prof. Pierre Esseiva	École des sciences criminelles, UNIL
Michele Leuenberger & Nadine Jeanneret	ReseaChem
Prof. Dr Goetz Schlotterbeck & Dr phil. Kira Nultsch	Institut de médecine légale de l'Université de Bâle
Dr ès Sc. Marc Augsburger	Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (CURML)
André Mürner	Laboratoire de contrôle pharmaceutique, Berne
Dominique Schori	Drogeninformationszentrum Zürich
Jill Zeugin	Drogeninformation Basel-Stadt (DIBS)
Maeva Barria	Nuit Blanche, Genève
Thomas Koller	Drogeninformation Bern (DIB) / CONTACT Nightlife
Yana Scheurer	Nightlife Vaud, Lausanne
Marc Marthaler	Infodrog (coordination)

Annexe 4 : Catégories d'alerte l'outil en ligne d'alertes sur les substances

Information

Il s'agit d'une composition inhabituelle (par exemple production inappropriée) ; il y a des risques d'effets indésirables inattendus. Échantillons contenant des substances inattendues à faible risque (par exemple de la caféine) ou sans effet psychoactif ; échantillons contenant des sous-produits de synthèse sans effet toxique, mais produits de manière non professionnelle et dont les risques ne peuvent pas être évalués avec certitude.

Attention

Il y a un risque élevé d'effets indésirables en cas de consommation.

Échantillons avec un dosage élevé (pilules de MDMA : plus de 120 mg de MDMA ; feutre de LSD : plus de 150 µg de LSD) ; échantillons contenant au lieu ou en plus des substances attendues d'autres substances psychoactives et qui ont donc des effets indésirables sur le consommateur·rice·s ; échantillons contenant deux substances psychoactives dont le mélange présente un risque d'effets indésirables, toutefois pas extrêmement nocif pour la santé.

Alerte

Il y a un risque élevé pour la santé.

Échantillons contenant un dosage extrêmement élevé (pilules de MDMA : plus de 200 mg de MDMA ; feutre de LSD : plus de 250 µg de LSD) ; échantillons contenant des substances dont le début de l'effet a lieu plus tard que la substance attendue et présentant ainsi un risque de surdose en cas de « deuxième prise » ; échantillons contenant au lieu ou en plus de la substance attendue d'autres substances psychoactives dont la consommation présente un risque élevé pour la santé ou un danger de mort potentiel ; échantillons contenant deux ou davantage de substances psychoactives dont le mélange présente un risque élevé pour la santé ou dont les effets ne sont pas prévisibles ; échantillons contenant de nouvelles substances psychoactives dont l'effet n'est pas encore bien connu, mais pour lequel on soupçonne un risque élevé.

Annexe 5 : Fiches d'information

Fiche d'information sur les opioïdes synthétiques (Infodrog 2025) :

https://www.infodrog.ch/files/content/factsheets/2025_Fiche-d-information_Opioides-synthetiques.pdf

Fiche d'information sur le fentanyl (Infodrog 2023) :

https://www.infodrog.ch/files/content/factsheets/2024-06_infodrog_fiche-d-information_fentanyl_v02_fr.pdf

Fiche d'information sur les cathinones synthétiques (Infodrog 2025) :

https://www.infodrog.ch/files/content/factsheets/2025_Fiche-d-information_Cathinones-synthetiques.pdf

Fiche d'information sur les cannabinoïdes (semi-)synthétiques (Infodrog 2020 ; édition révisée et augmentée 2025) :

https://www.infodrog.ch/files/content/schadensminderung_fr/2025-03_fiche-cannabinoides-prof_fr.pdf

Fiche d'information sur la kétamine (Infodrog 2024) :

https://www.infodrog.ch/files/content/factsheets/2024-03_fiche-ketamine-prof_fr.pdf

12 Liste des abréviations

- OFSP : Office fédéral de la santé publique
OFDF : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières
CURML : Centre universitaire romand de médecine légale
DIBS : Drogeninfo Basel
DILU : Drogeninformation Luzern
DIZ : Drogeninformationszentrum Zürich
EMCDDA : European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction
EUDA : Agence de l'Union européenne sur les drogues
FOR : Forensisches Institut Zürich
NPS : Nouvelles substances psychoactives
TAO : traitement par agonistes opioïde
SSAM : Société Suisse de Médecine de l'Addiction
USZ : Universitätsspital Zürich